



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020**

*Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey siège en séance ordinaire ce 6 juillet 2020, à 19 h 30, par voie de visioconférence et par téléphone, en huis clos selon l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril 2020. Aussi, l'intégralité de la réunion sera enregistrée et diffusée sur le site WEB de la Municipalité : [www.saintfelixdekingsey.ca](http://www.saintfelixdekingsey.ca).*

*Les questions des citoyennes et citoyens peuvent nous être acheminées par courrier électronique à l'adresse suivante : [direction.generale@saintfelixdekingsey.ca](mailto:direction.generale@saintfelixdekingsey.ca) ou par téléphone au 819 848-2321 poste 111.*

#### **Sont présents à cette visioconférence et téléphonique :**

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur, préside cette séance en téléphonie et en visioconférence.

#### **Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :**

M. Éric Provencher - siège n° 1	présence en visioconférence
M. Douglas Beard - siège n° 2	présence en visioconférence
M. Simon Lauzière - siège n° 3	présence en visioconférence
Mme Suzanne Dandurand - siège n° 5	présence en visioconférence
M. Jean-François De Plaen - siège n° 6	présence en visioconférence

#### **Assiste également à la séance, par visioconférence :**

Mme Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

**Est absent :** M. Christian Girardin - siège n° 4

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte à 19 h 30

580-07-2020

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux
  - 3,1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020
- 4- Communiqués et correspondances
  - 4,1 Présentation du drapeau de Saint-Félix-de-Kingsey
  - 4,2 101 idées pour la relance
- 5- Administration et finances
  - 5,1 Présentation et dépôt de l'audit 2019
  - 5,2 Présentation et adoption des comptes et des revenus
  - 5,3 Permanence de madame Manon Roy au poste d'adjointe à la trésorerie
  - 5,4 Électro Alarme ensemble de contrôle d'accès / bureau municipal
  - 5,5 Trio-Desjardins, embauche de Eve St-Sauveur
  - 5,6 Fibre optique
  - 5,7 Renouvellement de l'assurance collective avec Humania
  - 5,8 Avis de MOTION du règlement N° 617, emprunt temporaire TECQ 2019-2023
  - 5,9 Dépôt du projet de règlement N° 617 dans le cadre de la TECQ 2019-2023



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 6- Sécurité publique
  - 6,1 Rapport du directeur du service incendie
  - 6,2 Rapport annuel SQ 2019-2020 et dépôt du PLI-Élus
  - 6,3 Candidature de monsieur Xavier Ferron en tant que pompier stagiaire
  - 6,4 Candidature de monsieur Mickaël Meurisse en tant que pompier auxiliaire
  - 6,5 Candidature de monsieur Brian Faucher en tant que pompier de la brigade de Saint-Félix-de-Kingsey
  - 6,6 Candidature de monsieur Steve Faucher en tant que pompier de la brigade de Saint-Félix-de-Kingsey
  - 6,7 Fin de probation de monsieur François Bernier en tant que pompier ambulancier
- 7- Travaux publics
  - 7,1 Rapport du directeur des travaux publics
  - 7,2 Asphalte chaud
  - 7,3 Lignage des chemins
  - 7,4 Scellement de fissures
  - 7,5 Réfection du pavage rue Provencher (20% TECQ)
  - 7,6 Puisard et drainage rue Provencher
  - 7,7 Dépôt d'une pétition concernant le 8e rang
- 8- Hygiène du milieu
  - 8,1 Rapport mensuel d'enfouissement VS recyclage
- 9- Aménagement et urbanisme
  - 9,1 Rapport mensuel des activités - Inspection en bâtiment
  - 9,2 Toponymie / rue Gendron
  - 9,3 Demande d'une dérogation mineure - lot 579044 concernant la localisation d'une résidence, piscine, clôture, patio et garage
- 10- Loisirs et culture
  - 10,1 Rapport des activités de la bibliothèque Irène-Roy-Lebel
  - 10,2 École St-Félix annulation de l'activité du souper spaghetti du 4 juin 2020
  - 10,3 Dépôt communiqué concernant les loisirs et la culture / Ville de Drummondville
- 11- Sujets divers et Varia
  - 11,1 Prochaine réunion régulière le 3 août 2020, 19 h 30
- 12- Rapport des élus
- 13- Période de questions
- 14- Levée de la séance

### **Adoptée**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **581-07-2020 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020**

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER  
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 8 juin 2020, tel que rédigé.

### **Adoptée**

### **4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE**

#### **4.1 PRÉSENTATION DU DRAPEAU DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

La directrice générale / secrétaire-trésorière, avise le Conseil et informe la mairesse de la présentation du drapeau aux armoiries de la Municipalité qui flotte présentement à la mairie et dans la salle des réunions du Conseil. Le descriptif des armoiries est disponible sur la page officielle de la Municipalité pour consultation.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 4.2 101 IDÉES POUR LA RELANCE

Dépôt d'une communication adressée à chaque élu et à la mairesse en relation avec des changements durables pour assurer la survie de l'humanité par des actions concrètes et touchant notre environnement dans son ensemble.

### 5. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 5.1. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier 2019 consolidé, de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, devant Conseil et la mairesse explique ledit document à la séance.

582-07-2020

#### 5.2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR JUIN 2020.

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Revenus et dépenses juin 2020	
<b><u>Revenus</u></b>	<b><u>145 386,88 \$</u></b>
Taxes 2019	5 689,90 \$
Taxes 2020	54 251,15 \$
Mutations immobilières	466,27 \$
Subvention ACDC - Composteurs	30 858,00 \$
Subvention PPA-CE 2019	24 896,00 \$
Subvention camp de jour	1 500,00 \$
Remboursement assurance	5 901,89 \$
Intérêts reçus	415,09 \$
Protection incendie	12 031,76 \$
Permis et dérogation	860,00 \$
Signalisation - Entretien	400,00 \$
Revenus - Camp de jour	7 905,00 \$
Revenus divers	211,82 \$
<b><u>Dépenses</u></b>	<b><u>702 000,79 \$</u></b>
Rémunération régulière	27 892,27 \$
Rémunération incendie	14 247,69 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	58 652,05 \$
Factures à payer	601 208,78 \$

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de juin 2020, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, soit accepté tel que lu et présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

**Adoptée**

583-07-2020

#### 5.3. PERMANENCE DE MADAME MANON ROY AU POSTE D'ADJOINTE À LA TRÉSORERIE

**ATTENDU QUE** madame Roy occupe le poste d'adjointe à la trésorerie depuis le 29 juillet 2019;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la permanence de madame Roy, au poste d'adjointe à la trésorerie, est effective depuis le 25 avril 2020 aux conditions énumérées à l'entente intervenue le 18 juin 2020.

**Adoptée**

**584-07-2020      5.4.      ÉLECTRO ALARME ENSEMBLE DE CONTRÔLE D'ACCÈS / BUREAU MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'harmoniser le contrôle des accès dans les édifices municipaux de Saint-Félix-de-Kingsey;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER  
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** l'ensemble des édifices bénéficieront des contrôles d'accès par carte magnétique présentés sous la soumission # 2923635 par Électro Alarme 2000 pour une dépense de 7 110 \$ plus les taxes applicables;

**Adoptée**

**585-07-2020      5.5.      TRIO-DESJARDINS, EMBAUCHE DE EVE ST-SAUVEUR**

**ATTENDU QUE** dans le cadre du programme Trio-Desjardins, il est demandé d'offrir des stages à des étudiants;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé étudiant est rémunéré par le programme et par une bourse à la fin du stage;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER  
Appuyé par monsieur SUZANNE DANDURAND

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** les services de madame Ève St-Sauveur sont requis pour aider l'inspectrice municipale, madame Hélène Ménard, dans le cadre de son travail et de toutes autres tâches connexes, pour une période de 80 heures pendant l'été 2020.

**Adoptée**

**586-07-2020      5.6.      FIBRE OPTIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** Cooptel fait la demande d'une localisation pour l'installation d'un équipement réseau et génératrice dans la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

**CONSIDÉRANT QUE** l'emplacement suggéré par Cooptel ne correspond pas aux critères de la Municipalité;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND  
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**QUE** le Conseil de Saint-Félix-de-Kingsey désigne madame Thérèse Francoeur, mairesse et madame Carole-Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à négocier un emplacement favorable aux deux parties sur son territoire et débutent des négociations en ce sens, afin d'offrir aux citoyens de Saint-Félix-de-Kingsey la mise en place de la fibre optique le plus rapidement possible.

**Adoptée**

587-07-2020

**5.7. RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AVEC HUMANIA**

**CONSIDÉRANT** les propositions déposées pour le renouvellement de l'assurance collective des employés municipaux de Saint-Félix-de-Kingsey;

**CONSIDÉRANT** les conditions satisfaisantes et le tarif adéquat pour l'employeur et l'employé;

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, par le service offert de madame Nathalie Marcoux, C.A.A.S., d'Avantages Financiers Collectifs Inc., renouvelle avec Humania le régime d'assurance collective 2020 de ses employés.

**Adoptée**

588-07-2020

**5.8. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 617, EMPRUNT TEMPORAIRE TECQ 2019-2023**

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QU'UN** avis de motion est déposé devant Conseil, portant sur le règlement numéro 617 décrétant un emprunt temporaire de 858 959 \$, afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

**QUE** le règlement d'emprunt temporaire de 858 959 \$ sera financé par la subvention du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 dont la Municipalité a reçu une confirmation de la Ministre madame Andrée Laforest le 21 juin 2019;

**QUE** le Conseil mandate madame Thérèse Francoeur, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer en son nom les documents nécessaires à l'emprunt temporaire.

**Adoptée**

589-07-2020

**5.9. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 617 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 858 959 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023**

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND  
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**QUE** le projet de règlement numéro 617 est déposé devant Conseil et se lit comme suit :

**ATTENDU** que ce règlement est adopté conformément au deuxième alinéa à l'article 1061.1 du *Code municipal du Québec*;

**ATTENDU** la confirmation de la subvention du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, par la Ministre Andrée Laforest dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023, datée du 21 juin 2019, afin de permettre les travaux d'installation, le renouvellement des conduites d'égouts et de voirie locale comme suit :

N° projet 64-49005-01 2019 = rues Provencher, Lafond, 3<sup>e</sup> rang, 8<sup>e</sup> rang, route Talbot et chemin du Plateau 314 222 \$;

N° projet 64-49005-02 2020 = rues Provencher, Lafond, 3<sup>e</sup> rang, 8<sup>e</sup> rang, route Talbot et chemin du Plateau 295 737 \$;

N° projet 64-49005-03 2021 = rues Provencher, Lafond, 3<sup>e</sup> rang, 8<sup>e</sup> rang, route Talbot et chemin du Plateau 249 000\$;

**ATTENDU** que la Municipalité a déposé une programmation des travaux devant être réalisés dans le cadre de la TECQ 2019-2023 auprès de la Direction générale des infrastructures et qu'elle a obtenu l'approbation de cette programmation le 21 juin 2019;

**ATTENDU** que la subvention est versée sur une période de 5 ans;

**ATTENDU** qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 858 959 \$;

**ATTENDU** que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 juillet 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Le conseil décrète ce qui suit :

### ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

### ARTICLE 2.

Afin de financer en entier les sommes prévues à la subvention du ministère des Affaires Municipale et de l'Habitation dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), le Conseil est autorisé à dépenser la somme de 858 959 \$. Pour se procurer cette somme, la Municipalité est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de ladite somme pour une période de 5 ans.

### ARTICLE 3.

La municipalité pourvoira, durant le terme de l'emprunt, aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, en appropriant chaque année la subvention du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à la lettre d'approbation de la programmation des travaux obtenue de la Direction générale des infrastructures du Québec, datée du 21 juin 2020, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

### ARTICLE 4.

Pour pourvoir au solde des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé par le présent règlement et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### ARTICLE 5.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**QUE** le règlement sera adopté lors de la prochaine réunion du Conseil;

**Adoptée**

#### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

##### 6.1 **RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE**

La directrice générale / secrétaire-trésorière, dépose devant Conseil le rapport du directeur de la brigade incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de juin 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

##### 6.2 **RAPPORT ANNUEL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 2019-2020 ET DÉPÔT DU PLI-ÉLUS**

La directrice générale / secrétaire-trésorière, dépose devant Conseil le rapport de la SQ pour l'année 2019-2020 et la fiche – synthèse du PLI (Le Plan de lutte contre l'intimidation des élus). La mairesse dépose ledit document à la séance.

590-07-2020

##### 6.3. **CANDIDATURE DE MONSIEUR XAVIER FERRON EN TANT QUE POMPIER STAGIAIRE**

**ATTENDU QUE** monsieur Xavier Ferron désire déposer sa candidature devant Conseil à titre de pompier stagiaire de la brigade d'incendie de Saint-Félix-de-Kingsey;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Ferron est mineur, ses parents donnent leur autorisation à son insertion comme pompier stagiaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la formation sera de 4 années avant d'obtenir son accréditation, le directeur incendie recommande l'embauche probatoire de monsieur Xavier Ferron, afin qu'il puisse démontrer son potentiel à recevoir une formation de pompier 1, après une année auprès de ses collègues;

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** le Conseil accepte la candidature de monsieur Xavier Ferron à titre de pompier stagiaire probatoire de la Municipalité.

**Adoptée**

591-07-2020

##### 6.4. **CANDIDATURE DE MONSIEUR MICKAËL MEURISSE EN TANT QUE POMPIER AUXILIAIRE**

**ATTENDU QUE** monsieur Meurisse demeure à St-Lucien sur la route 255, à la limite de Saint-Félix-de-Kingsey;

**ATTENDU QUE** monsieur Meurisse démontre un intérêt soutenu de devenir pompier au sein de l'équipe actuelle de Saint-Félix-de-Kingsey;

**CONSIDÉRANT QU'**il accepte la probation d'une année d'essai avant de débiter une formation payée par la Municipalité sans toutefois que celle-ci en ait l'obligation;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND  
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** le directeur d'incendie, monsieur Pierre Blanchette, recommande la candidature de monsieur Meurisse à titre de pompier auxiliaire en probation d'une année;

**QUE** le Conseil accepte la candidature de monsieur Mickaël Meurisse à titre de pompier stagiaire auxiliaire de la Municipalité.

**Adoptée**

**592-07-2020      6.5.      CANDIDATURE DE MONSIEUR BRIAN FAUCHER EN TANT QUE POMPIER DE LA BRIGADE DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Brian Faucher compte déjà 2 années d'expériences en tant que pompier pour la municipalité de Richmond;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans le secteur, en période estivale, et qu'il peut servir en deuxième équipe d'attaque lors d'une intervention;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Faucher a déjà son permis 4A et qu'aucune formation n'est à payer pour ce candidat;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** le directeur d'incendie, monsieur Pierre Blanchette, recommande la candidature de monsieur Brian Faucher à titre de pompier;

**QUE** le Conseil accepte la candidature de monsieur Brian Faucher au poste de pompier de la brigade d'incendie de Saint-Félix-de-Kingsey.

**Adoptée**

**593-07-2020      6.6.      CANDIDATURE DE MONSIEUR STEEVE FAUCHER EN TANT QUE POMPIER DE LA BRIGADE DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Steeve Faucher compte déjà 17 années d'expériences en tant que pompier pour la ville de Richmond;

**CONSIDÉRANT QU'**il a sa formation de pompier 1, de camion échelle et de pince de désincarcération;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Faucher demeure à Richmond et qu'il demeure à Saint-Félix-de-Kingsey l'été;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun déboursé n'est nécessaire pour sa formation;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER  
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** le directeur d'incendie, monsieur Pierre Blanchette, recommande la candidature de monsieur Steeve Faucher à titre de pompier 1;

**QUE** le Conseil accepte la candidature de monsieur Steeve Faucher au poste de pompier 1 de la brigade d'incendie de Saint-Félix-de-Kingsey.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**594-07-2020      6.7.      FIN DE PROBATION DE MONSIEUR FRANCOIS BERNIER EN TANT QUE  
POMPIER AMBULANCIER**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur François Bernier, ambulancier pour la brigade, a terminé son année de probation;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur incendie, monsieur Pierre Blanchette, recommande que monsieur Bernier démontre un leadership et une facilité à s'intégrer au groupe;

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** le Conseil accepte que monsieur François Bernier soit déclaré permanent au sein de l'équipe de pompier de Saint-Félix-de-Kingsey.

**Adoptée**

**7.      TRAVAUX PUBLICS**

**7.1.      RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

La directrice générale / secrétaire-trésorière, dépose devant Conseil le rapport du directeur des travaux publics de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de juin 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

**595-07-2020      7.2.      ASPHALTE CHAUD**

**CONSIDÉRANT** le rapiéçage bitumineux demandé pour colmater certains endroits de la chaussée sur le territoire de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** deux fournisseurs ont été approchés à savoir :  
Pavage Veilleux pour un montant de 30 525 \$ plus les taxes applicables  
Smith Asphalte pour un montant de 25 500 \$ plus les taxes applicables  
Le tout selon des descriptifs identiques donnés par le directeur aux travaux publics, monsieur Bruno Gamache;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** les travaux sont donnés à Smith Asphalte pour un montant de 25 500 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** les travaux débuteront aussitôt que possible.

**Adoptée**

**596-07-2020      7.3.      LIGNAGE DES CHEMINS**

**ATTENDU QUE** trois fournisseurs ont été contactés dans le cadre des travaux de marquage de la chaussée de chemin pour +/- 11 000 mètres linéaires lignes simples et lignes d'arrêt sur le territoire de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** les soumissions soumissionnées :  
Lignes Maska 3 240 \$ plus les taxes applicables  
Dura-Lignes Inc. 8 250 \$ plus les taxes applicables  
MTQ Marquage Traçage Québec 3 755 \$ plus les taxes applicables

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le Conseil choisit le fournisseur MTQ Marquage Traçage Québec pour le lignage du chemin du Plateau, chemin des Domaines et le 6<sup>e</sup> rang, des lignes simples et des lignes d'arrêt.

**Adoptée**

597-07-2020

### 7.4. SCHELLEMENT DE FISSURES

**ATTENDU QUE** deux fournisseurs ont été contactés dans le cadre du scellement de fissures sur le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux concerne +/- 6250 mètres linéaires réparti sur 3 chemins (7<sup>e</sup> rang, 9<sup>e</sup> rang et chemin des Domaines);

**CONSIDÉRANT QUE** les fournisseurs suivants ont déposé une soumission : Lignes Maska pour un montant de 7 562.50 \$ plus les taxes applicables Scellement de fissures Sévigny pour un montant de 7 562 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le Conseil choisit le fournisseur Lignes Maska pour l'exécution du mandat.

**Adoptée**

598-07-2020

### 7.5. RÉFECTIONS DU PAVAGE RUE PROVENCHER (20% TECQ 2019-2023)

**CONSIDÉRANT QUE** le programme TECQ octroi un montant de 20% de la somme autorisée par la Ministre Andrée Laforest, dans une lettre datée du 21 juin 2019 pour le montant de 978 959 \$, pour la réfection immédiate de la chaussée;

**CONSIDÉRANT QUE** deux fournisseurs ont été approchés pour la fondation et la réfection de la rue Provencher, à savoir :  
Mini-Excavation MB pour un montant de 86 005.07 \$ plus taxes  
J. Noël Francoeur Inc pour un montant de 80 618.10 \$ plus taxes

**CONSIDÉRANT QUE** deux fournisseurs ont été approchés pour l'asphaltage et la préparation de l'infrastructure de la rue Provencher, à savoir :  
Pavages Veilleux Asphalte au montant de 40 527.20 \$ plus taxes  
Smith Asphalte Inc au montant de 43 112.40 \$ plus taxes

**CONSIDÉRANT QUE** deux fournisseurs ont été approchés pour le géotextile nécessaire aux travaux, à savoir :  
J.U. Houle Ltée au montant de 6 336.96 \$ plus taxes  
Huot au montant de 6 667.50 \$ plus taxes

**CONSIDÉRANT QUE** le tout provient de la résolution 560-06-2020 adoptée par le Conseil en séance régulière du 8 juin 2020;  
Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Se retire monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** les travaux pour la fondation et la réfection de la rue Provencher sont donnés à J. Noël Francoeur Inc.;

**QUE** les travaux pour l'asphaltage et la préparation de l'infrastructure de la rue Provencher sont donnés à Pavages Veilleux Asphalte;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**QUE** les travaux pour le géotextile nécessaire aux travaux de la rue Provencher sont donnés à J.U. Houle Ltée;

**QUE** les travaux débutent aussitôt que possible et selon l'autorisation budgétaire de la secrétaire-trésorière.

**Adoptée**

### 599-07-2020 7.6. PUISARDS ET DRAINAGE RUE PROVENCHER

**CONSIDÉRANT QUE** la réfection de la rue Provencher nécessite l'installation de 10 puisards afin de faciliter le drainage de la rue;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront exécutés par du gré à gré pour une valeur approximative de 30 000\$;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN  
Se retire monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** soit ajoutés aux travaux de réfection de la rue Provencher les travaux de puisards et de drainage;

**QUE** Réal Huot obtient le contrat pour un montant total de 15 692.30 \$ plus les taxes applicables.

**Adoptée**

### 7.7. DÉPÔT D'UNE PÉTITION CONCERNANT LE 8<sup>E</sup> RANG

La directrice générale / secrétaire-trésorière, dépose devant Conseil la pétition des citoyens du 8<sup>e</sup> rang concernant l'abat poussière et l'enrochement. La mairesse dépose ledit document à la séance.

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU

### 8.1. RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

**CENTRE DE RÉCUPÉRATION 2020**

MOIS	2019	2020		↑ ↓
JANVIER	12,26	16.43	4.17	↑
FÉVRIER	8,64	9.98	1.34	↑
MARS	12,83	11.49	-1.64	↓
AVRIL	10,29	10.98	0.69	↑
MAI	10,02	11.19	1.17	↑
JUIN	11,20	10.88	-0.32	↓
JUILLET	11,53	17.09	5.56	↑
AOÛT	15,89			
SEPTEMBRE	10,65			
OCTOBRE	10.99			
NOVEMBRE	10.31			
DÉCEMBRE	10.17			
<b>TOTAL</b>	<b>124.61</b>	<b>60.07</b>	<b>5.73</b>	



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### SITE D'ENFOUISSEMENT 2020

MOIS	2019	2020		↑ ↓
JANVIER	41,70	37.78	-3.92	↓
FÉVRIER	35,08	31.97	-3.91	↓
MARS	31,95	33.79	1.84	↑
AVRIL	57,01	46.65	-10.96	↓
MAI	66,25	78.18	11.93	↑
JUIN	44,72	43.13	1.59-	↓
JUILLET	34,99			
AOÛT	57,32			
SEPTEMBRE	45,20			
OCTOBRE	97.63			
NOVEMBRE	40.54			
DÉCEMBRE	30.84			
<b>TOTAL</b>	<b>583.23</b>	<b>228.37</b>	<b>-5.02</b>	

## 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 9.1. RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose, devant Conseil, le rapport mensuel des activités en inspection de bâtiments, de l'inspectrice municipale de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, du mois de juin 2020. La mairesse dépose ledit document à la séance.

600-07-2020

### 9.2. TOPONYMIE RUE GENDRON

La directrice générale / secrétaire-trésorière, dépose devant Conseil le communiqué de la Commission de toponymie du Québec décrétant la rue Gendron d'entité légale. La mairesse dépose ledit document à la séance.

601-07-2020

### 9.3. DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 739 044 CONCERNANT LA LOCALISATION D'UNE RÉSIDENCE, PISCINE, CLÔTURE, PATIO ET GARAGE

**ATTENDU QUE** les membres du CCU se sont penchés sur l'analyse de la demande de dérogation mineure dans la zone ID-2;

**ATTENDU QUE** la demande consiste à faire reconnaître conformes les cinq points suivants :

Désignation de l'immeuble :	Nature et effets de la dérogation demandée :
BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 739 044 DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 0175-92-5842	De rendre conforme le bâtiment principal existant qui a été construit à 1,43 m et empiète de 0,57 m dans la marge latérale ne respectant pas le 2 m réglementaire actuel;
	De rendre conforme le bâtiment principal existant qui a été construit à 4,05 m et empiète de 3,45 m dans la marge arrière ne respectant pas le 7,5 m réglementaire actuel;
	De rendre conforme le bâtiment accessoire (garage) existant qui ne devait pas être construit dans la cour avant (ne devait pas dépasser la façade);



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

	De rendre conforme l'emplacement de la piscine et le patio existants qui ont été installés à 7,92 m plutôt que 9 m de la ligne arrière (rue);
	De rendre conforme l'emplacement de la clôture existante empiétant dans les marges latérales et arrières.

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation mineure porte atteinte aux propriétaires des immeubles voisins, à la jouissance de leur droit de propriété;

**CONSIDÉRANT QUE** la zone d'où provient la demande de dérogation est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique et de circulation;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de dérogation n'est pas jugée mineure par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**CONSIDÉRANT QUE** le refus de la demande de dérogation mineure ne porte pas un préjudice au requérant;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité n'est pas favorable à cette demande de dérogation mineure;

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** et unanimement résolu que le Conseil n'accepte pas cette demande de dérogation mineure du lot 5 739 044;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du CCU concernant ce dossier;

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Et résolu à la majorité des conseillers présents,

**QUE** le Conseil rejette ces demandes de dérogations mineures pour le lot 5 739 044.

**Adoptée**

### 10. LOISIRS ET CULTURE

#### 10.1. **RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE**

Aucun rapport considérant la fermeture temporaire de la bibliothèque (Covid-19).

602-07-2020

#### 10.2. **ÉCOLE ST-FÉLIX, ANNULATION DE L'ACTIVITÉ DU SOUPER SPAGHETTI DU 4 JUIN 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** l'activité du 4 juin 2020 est annulée à cause de la pandémie qui sévit au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** des argents ont été donnés pour l'activité en titre, les organisateurs demandent si la Municipalité désire reprendre les argents donnés;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD  
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** le Conseil préfère que les organisateurs gardent le montant donné pour l'utiliser l'année prochaine pour la même activité.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 10.3. DÉPÔT D'UNE COMMUNICATION EN RELATION AVEC LA DEMANDE FAITE DE REMBOURSEMENT DE LA QUOTE PART DES LOISIRS À LA VILLE DE DRUMMONDVILLE / REVISIONS DES COÛTS / SUITE À LA PANDÉMIE

La directrice générale / secrétaire-trésorière, dépose devant Conseil la réponse de la ville de Drummondville concernant son refus de remboursement des coûts pendant la pandémie. La mairesse dépose ledit document à la séance.

### 11. SUJETS DIVERS

#### 11.1. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 3 août 2020 dès 19 h 30 au lieu habituel des rencontres.

### 12. RAPPORT DES ÉLUS

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

602-07-2020

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents,

**QUE** la séance soit levée 21 h 04

**Adoptée**

\_\_\_\_\_  
Mme Thérèse Francoeur  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Carole Pigeon  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 3 août 2020.